

PROGRAMME AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE DUREE : 224 HEURES EN FACE A FACE PEDAGOGIQUE (HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT).

PRESENTATION DU METIER

Dans la sécurité privée, l'Agent de Prévention et de Sécurité est chargé d'assurer dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, les missions de

- * Accueil et contrôle d'accès ;
- * Surveillance générale du site ;
- * Sécurité technique et incendie (de base) ;
- * Secours et d'assistance aux personnes,
- * Protection et alerte en cas d'accident ou d'événement exceptionnel.
- * Prévention des risques terroristes

PUBLIC VISE

Tout public

PRÉ-REQUIS

1-Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Un résultat de niveau B1 au CECRL est requis.

Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou les ressortissants d'un pays tiers, ils doivent justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française tel spécifié dans l'arrêté du 31 mars 2022.

2-Présenter une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (pour laquelle les ressortissants étrangers non européens doivent justifier de 5 années de résidence continue et régulière sur le territoire, attestées par un ou plusieurs titres de séjour.) L'autorisation est matérialisée par un numéro personnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de réaliser les tâches suivantes :

- * Assurer la sécurité et l'accueil du public dans les espaces publics et privés.
- * Planifier des opérations de sécurité des biens et des personnes et de surveillance sur les sites sensibles.
- * Réalisation d'interventions lors de missions tout en garantissant sa propre sécurité, celle des biens et des personnes.
- * Prévenir et lutter contre l'incendie.
- * Lutte contre l'incendie.

SECTEURS D'ACTIVITE ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU TITRE

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- * Les activités industrielles : usines, entrepôts, zones d'activité, etc...
- * Les activités tertiaires et commerciales : administration publique, banques, bureaux, hôpitaux, hôtels, parkings, grands rassemblements, magasins, centres commerciaux, etc...

PROGRAMME AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE DUREE : 224 HEURES EN FACE A FACE PEDAGOGIQUE (HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT).

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- * Agent de sécurité qualifié
- * Agent de sécurité confirmé
- * Agent de sécurité mobile
- * Agent de sécurité magasin pré-vol
- * Agent de sécurité magasin vidéo
- * Agent de sécurité magasin arrière-caisse
- * Agent de sécurité filtrage
- * Agent des services de sécurité incendie
- * Agent de prévention et de protection incendie industriel

NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITE

Niveau 3

Convention(s) : 3196

Code(s) NSF :

344t--Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT

K2503 Sécurité et surveillance privée

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

Acquérir, selon L'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité les connaissances et les compétences :

- * Environnement juridique de la sécurité privée
- * Gestion des premiers secours
- * Gestion des risques et des situations conflictuelles
- * Transmission des consignes et informations
- * Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie
- * Prévention des risques terroristes
- * Secourir (Notions de secourisme " tactique ").
- * Gestion des risques et des situations conflictuelles
- * Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées
- * Connaissance de l'outil informatique Transmission
- * Surveillance et gardiennage
- * Événementiel
- * Télésurveillance et vidéoprotection (le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance).

PROGRAMME AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

DUREE : 224 HEURES EN FACE A FACE PEDAGOGIQUE (HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT).

MODALITES D'ORGANISATION

Durée totale minimum :

224 heures.

Effectif minimum et maximum :

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum en présentiel

Modalités d'intersession :

Sans objet

Méthodes pédagogiques :

Alternance des méthodes pédagogiques suivantes : les méthodes affirmatives, interrogatives, et les méthodes actives

Moyens pédagogiques :

Présentations Powerpoint, vidéos, plateformes e-learning, livret pédagogique

Le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :

- Plusieurs ordinateurs portables (sous Windows)
- Les logiciels appropriés
- La connexion Internet et à notre serveur
- Les supports papiers
- Ecrans interactifs

Matériels pédagogiques :

- * Matériels conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié relatif à la certification des organismes de formation (article 2.2 : matériels affectés aux plateformes pédagogiques),
- * Moyens matériels et pédagogiques conformes à l'annexe XI de l'arrêté de 2 mai 2005 consolidé - installations techniques de sécurité (désenfumage, système de sécurité incendie, etc.) ;
- * Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation SST (INRS)

Qualification des formateurs :

L'organisme de formation s'assure que le niveau de qualification professionnelle du formateur chargé de dispenser la formation est adapté et correspond aux critères définis dans l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées.

Les formateurs sont titulaires du niveau de qualification : Niveau 5 RNCP

Les formateurs sont titulaires d'une attestation de formateur au sauvetage secourisme du travail (SST) pour les modules relatifs aux gestes élémentaires de premiers secours.

Le centre de formation IFPS s'assure du maintien et de l'actualisation des compétences des formateurs.

PROGRAMME AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE DUREE : 224 HEURES EN FACE A FACE PEDAGOGIQUE (HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT).

Modalité de suivi du programme et appréciation du résultat

Fiche de présence

Enquêtes de satisfaction pour chaque stagiaire (évaluation de la formation réalisée en fin de formation).

Attestation de fin de formation

Programme de formation validé (daté et signé) par le formateur et le stagiaire.

LE COUT DE LA FORMATION

Nous contacter : ☎ +33 07 61 73 20 10
+33 01 46 31 46 02

mails : contact@ifps-formation.fr

EVALUATION FORMATIVES

- * Le formateur met en place des évaluations afin de valider les acquis en cours de formation
- * Le formateur déclenche l'évaluation au moment le plus opportun dans le parcours d'un stagiaire ou d'un groupe de stagiaires. Une évaluation complémentaire peut être proposée au candidat pour les compétences non maîtrisées. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans la synthèse transmise au jury.

MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- * **Epreuve écrite** : QCU de 40 questions portant sur l'ensemble du programme
- * **Epreuve pratique** : Réalisation d'une ronde avec des anomalies, Identification et analyse des points dangereux auxquels l'établissement peut être soumis.
Organisation de la surveillance et la remonté d'information (alarme intrusion, contrôle d'accès, secours à victime, l'alerte au secours, alarme incendie et technique...)
- * D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

LIEU DE FORMATION

Adresse : 345 avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART France

ACCES

Métro ligne 13 Porte de Chatillon - Tramway T6 Mail de la Plaine

Depuis la Gare Saint Lazare ligne L Viroflay rive droite puis T6 direction Chatillon arrêt Mail de la Plaine

Depuis le RER B Massy Palaiseau, Arcueil Cachan Bus 395 et 390.

ACCESSIBILITE



- * Référent handicap : **Monsieur AZIE EUSTACHE**, téléphone : 07 61 73 20 10
- * Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- * Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- * Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

CONTACT

Site internet : www.ifps-formation.fr

